

Déclaration conjointe du Président Luiz Inácio Lula Da Silva, et du Président Jacques Chirac

25 mai 2006, Brasilia

La visite d'Etat du Président Jacques Chirac au Brésil, dix mois après la visite en France du Président de la République fédérative du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, traduit la volonté politique des deux pays de renforcer leur coopération bilatérale dans les secteurs politique, économique et culturel, et, tout particulièrement, dans le domaine des hautes technologies. Elle s'inscrit dans le cadre de relations dynamiques où la France et le Brésil s'unissent pour réfléchir ensemble à la réponse à apporter aux grands défis du monde contemporain dans le cadre d'un partenariat stratégique.

2- Les liens étroits d'amitié entre le Brésil et la France reposent sur des valeurs que les deux pays partagent : promotion des principes démocratiques et des Droits de l'Homme, renforcement du droit international et du multilatéralisme, promotion du développement et respect de la justice sociale, défense de la paix et de la sécurité, attachement à la non prolifération des armes de destruction massive et au désarmement, protection de l'environnement et de la diversité culturelle.

3- A la suite des créations de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des Droits de l'Homme, les deux Présidents ont réaffirmé la nécessité d'achever, dans les plus brefs délais, le processus de réforme des Nations Unies, afin de les rendre mieux à même de relever les défis mondiaux. Le Brésil et la France se sont engagés à travailler ensemble pour une réforme capable de refléter les aspirations de la communauté internationale à un Conseil de Sécurité des Nations Unies plus représentatif et efficace. Le Président de la République française a réaffirmé le ferme appui de la France à la candidature du Brésil à un siège de membre permanent du Conseil de Sécurité.

4- Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la tenue à Brasilia le 23 mai dernier de la Conférence ministérielle sur Haïti. Ils ont souligné l'importance de la tenue récente des élections présidentielles dans ce pays et ont réaffirmé leur engagement pour la stabilité, la consolidation démocratique et le développement économique et social d'Haïti.

5- Les deux dirigeants ont eu un échange approfondi sur la situation au Moyen-Orient dans tous ses aspects, dans le souci de faire progresser la cause de la paix, de la stabilité et du développement dans cette région. Ils ont souligné la nécessité de reprendre le processus de paix, dans le but d'assurer la sécurité d'Israël ainsi que la création d'un Etat palestinien souverain et viable. Ils ont aussi rappelé leur attachement à la souveraineté et à l'indépendance du Liban. Ils ont également signalé l'importance de la stabilisation en Irak et de la préservation de l'intégrité territoriale de ce pays. Ils ont aussi marqué leur attachement à un règlement diplomatique de la question iranienne. Ils ont décidé, en outre, d'intensifier la coopération conjointe dans des opérations de maintien de la paix.

6- Les deux présidents ont réaffirmé leur plein soutien au système multilatéral de commerce et leur volonté, à la suite de la Conférence Ministérielle de Hong Kong, de conclure avec succès les négociations de Doha de l'Organisation Mondiale du Commerce en 2006. Ils ont renouvelé leur engagement à se concerter pour parvenir à un Accord d'Association interrégional MERCOSUL-UE ambitieux et équilibré.

7- Les Présidents Luiz Inácio Lula da Silva et Jacques Chirac ont annoncé la décision d'organiser une « année de la France au Brésil » en 2009 à la suite du succès de l' « Année du Brésil en France » en 2005. Celle-ci mettra particulièrement en valeur les domaines scientifiques, technologiques et culturels.

8- Les deux Présidents ont réaffirmé leur engagement dans la lutte contre la pauvreté, l'injustice et l'exclusion, ainsi que leur soutien à la mise en œuvre de mécanismes innovants de financement au bénéfice des pays en voie de développement. Ils ont salué la mise en place du groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement actuellement présidé par le Brésil et dont la

France assure le secrétariat permanent, et de l'avancée des travaux de ce groupe pour mettre en œuvre deux premières réalisations concrètes : la contribution de solidarité sur les billets d'avion et la Facilité Internationale d'Achat de Médicaments. Ils ont rappelé l'importance de poursuivre les efforts conjoints pour élargir l'accès aux médicaments destinés à la lutte contre le Sida, le paludisme et la tuberculose. Les deux Présidents se sont en outre réjouis du développement de la coopération entre la fondation Oswaldo Cruz (Fiocruz) et le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) d'un côté, et de la Fiocruz et l'Institut Pasteur de l'autre, pour la recherche dans le domaine de la santé.

9- Les deux Présidents se sont félicités des progrès enregistrés par les six groupes de travail franco-brésiliens mis en place par le protocole d'intention du 15 juillet 2005 dans les domaines de l'énergie nucléaire, des énergies renouvelables, des technologies de défense, de l'innovation technologique, de la coopération conjointe dans les pays africains et des technologies spatiales. Les travaux de ces groupes ont abouti à la signature d'accords au cours de cette visite et à l'identification de nouveaux projets de coopération parmi lesquels l'exploration d'uranium.

10- Les deux dirigeants ont salué l'approbation par le Congrès brésilien de l'accord relatif à la construction d'un pont routier sur l'Oyapock, signé le 15 juillet 2005, ainsi que l'avis favorable du Conseil d'Etat français sur ce texte et la présentation au Conseil des Ministres français du 10 mai du projet de loi autorisant son approbation par le Parlement français – cette construction devant contribuer à rapprocher encore davantage les deux pays dans le cadre amazonien. Ils ont souligné l'importance particulière qu'ils accordent à la coopération transfrontalière dans ses aspects sociaux, consulaires, environnementaux, économiques, commerciaux et relatifs aux conditions de travail, et ils ont annoncé la tenue de la Commission Mixte Transfrontalière en 2007.

11- Le Président Luiz Inácio Lula da Silva a exprimé sa satisfaction de l'annonce de la décision du Gouvernement français de supprimer l'exigence de visa de court-séjour pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service brésiliens pour se rendre en Guyane.

12- Les deux Présidents ont annoncé, avec satisfaction, la création d'un groupe de travail franco-brésilien sur l'environnement.

13- Les deux Chefs d'Etat ont annoncé le lancement d'un comité consultatif agricole franco-brésilien.

14- Soulignant que la croissance économique durable dépend en grande partie de l'accès à des sources diversifiées d'énergie, les deux Présidents ont exprimé leur espoir d'identifier de nouveaux domaines de coopération dans ce secteur dans le but de garantir la sécurité énergétique. Ils ont salué l'adoption de la Déclaration sur les biocombustibles qui établit les paramètres pour le développement de projets conjoints de dissémination de technologies pour la production de combustibles renouvelables, notamment l'éthanol, dans des pays en développement d'Afrique et des Caraïbes, plus particulièrement en Haïti. Les deux Présidents sont convenus de présenter cette proposition lors de la prochaine réunion du G8 à Saint-Petersbourg.

15- Les deux Présidents ont souligné le développement de la coopération décentralisée au niveau des administrations locales françaises et brésiliennes, les premières assises de la coopération décentralisée franco-brésilienne venant de se tenir à Marseille, du 22 au 24 mai.

16- Les Président Luiz Inácio Lula da Silva et Jacques Chirac sont d'accord pour intensifier la coopération dans le domaine de la sécurité publique. A cet effet, le Gouvernement brésilien a reçu avec intérêt une proposition française de négociation d'un accord dans ce domaine.

17- Lors de la visite d'Etat du Président de la République française au Brésil, les documents suivants ont été signés :

- le protocole d'intention relatif à la mise en place de mécanismes de consultations politiques franco-brésiliennes, fixant des réunions régulières entre les deux Ministres des Affaires étrangères dans le cadre de la dynamisation du partenariat stratégique entre les deux pays ;

- - l'accord relatif à l'échange de diplomates qui vise à favoriser la connaissance mutuelle de l'organisation et du fonctionnement des deux ministères des Affaires étrangères, afin de resserrer les relations entre les deux diplomaties. Cet accord enrichi la dynamique créée par le succès des échanges entre l'Institut Rio Branco et l'Institut des Etudes Politiques de Paris ;
- - le protocole de coopération pour la promotion de l'innovation technologique qui établit un programme de coopération dans le domaine des technologies de pointe, dans le but de favoriser la mise en oeuvre de recherches conjointes et le développement technologique de petites et moyennes entreprises dans les deux pays ;
- - la déclaration sur les biocombustibles, incluant la perspective de développer des projets de coopération en Afrique et dans les Caraïbes, notamment en Haïti, dans le domaine des bioénergies ;
- - le protocole de coopération sur la promotion réciproque des langues dans l'enseignement, prévoyant le lancement d'un site électronique franco-brésilien d'enseignement des deux langues, l'élargissement du programme de stimulation des vocations scientifiques dans l'enseignement primaire et le développement d'un réseau d'établissements d'excellence enseignant le français ;
- - le protocole de coopération portant création d'un forum franco-brésilien de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui prévoit l'établissement de nouveaux partenariats dans le domaine de la recherche ;
- - la Charte de fonctionnement du Collège doctoral franco-brésilien, qui permettra de multiplier les thèses préparées et validées simultanément dans les deux pays ;
- - La convention pour la mise en œuvre du projet de gestion durable des ressources forestières au Brésil.

18- Ont également été conclus des accords de principe dans les domaines suivants :

- - Un partenariat technologique au Brésil pour la production de cellules d'hélicoptères pour le marché mondial ;
- L'achat de crédits carbone dans le cadre du mécanisme de développement propre du protocole de Kyoto ;
- l'investissement pour la production au Brésil pour le marché mondial de radars de longue portée.

Les Présidents Luiz Inácio Lula da Silva et Jacques Chirac ont exprimé leur satisfaction des résultats obtenus lors de cette visite d'Etat et ont réaffirmé leur volonté d'approfondir et diversifier le partenariat stratégique entre le Brésil et la France. Ils ont également réaffirmé leur engagement à travailler ensemble pour un monde plus sûr, plus prospère et plus juste.